

AFFECTATION DISPONIBLE

Forte possibilité de permanence

TECHNICIEN SPÉCIALISÉ, TECHNICIENNE SPÉCIALISÉE EN INFORMATIQUE OU

TECHNICIEN, TECHNICIENNE EN INFORMATIQUE

STATUT : Temps complet temporaire – 35 heures / semaine

CATÉGORIE DE POSTE : Syndiqué – cat. 3, SCFP – FTO

LIEU DE TRAVAIL : Centre de santé de Chibougamau

N° D’AFFICHAGE : 2020-2124-0062

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Quart de travail

Jour / fin de semaine *

* Le titulaire devra effectuer au besoin la garde 24/7 et peut être appelé à travailler en dehors des heures normales de travail.

Rémunération – selon le titre d’emploi

Technicien spécialisé en informatique :
De 23,12 \$ à 33,61 \$ / heure

Technicien en informatique :
De 22,59 à 30,46 \$ / heure

RESPONSABILITÉS ET PROFIL RECHERCHÉ

Technicien spécialisé ou technicienne spécialisée en informatique

Personne qui assure la configuration logicielle et matérielle, l’optimisation et la sécurité des systèmes d’information, des infrastructures technologiques et des réseaux de télécommunication. Elle voit à la mise en place, au bon fonctionnement et à l’évolution de composantes technologiques complexes à portée locale, régionale ou provinciale. Elle agit à titre d’experte dans son domaine de spécialisation et supporte les techniciens ou techniciennes en informatique dans la résolution de problèmes d’un niveau de complexité ou de spécialisation élevé. Elle peut être appelée à élaborer les plans de mise en œuvre de projets technologiques et à coordonner le travail d’une équipe de techniciens en informatique.

Profil recherché

Doit détenir un diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques de l’informatique d’une école reconnue par le ministère compétent ou une attestation d’études collégiales (AEC) pertinentes dont l’équivalence est reconnue par l’autorité compétente. Elle doit détenir un minimum de quatre (4) années d’expérience pertinente.

Pour l’un ou l’autre des deux titres d’emploi, la personne doit détenir un permis de conduire valide au Québec.

 www.vivresespassions.ca

Technicien ou technicienne en informatique

Personne qui effectue des travaux techniques concernant la programmation (codification, développement de données tests, tests, correction) à partir de systèmes dont le cadre général est établi par l’analyste en informatique. Elle installe et développe des logiciels, les configure et les maintient à jour. Elle effectue divers travaux reliés aux bases de données. Elle assure la surveillance des bases de données. Elle applique les procédures de sécurité et de sauvegarde des données; elle gère les droits d’accès au système d’information informatisé. Elle fournit un support technique aux utilisateurs des logiciels et des équipements informatiques et intervient lors d’interruption de service. Elle élabore les plans de câblage destinés à relier les divers services au centre de traitement.

Profil recherché

Doit détenir un diplôme de fin d’études collégiales avec spécialisation en informatique d’une école reconnue par le ministère compétent.

QUI SE DÉMARQUENT !

DES AVANTAGES

- Prime annuelle de disparité régionale de 6 099 \$ ou 8 724 \$ (avec ou sans dépendant)*;
- Possibilité d’une déduction fiscale annuelle de 4 015 \$*;
- Paiement des frais de déménagement*;
- Accompagnement dans la recherche d’emploi pour le conjoint ou la conjointe;
- Accompagnement dans la recherche de logement ou de résidence;
- Et plus encore!

ENTREVUE DE SÉLECTION

Lors d’un déplacement de plus de :

- 50 kilomètres : allocation de 0.25 \$/km pour les frais de déplacement*;
- 300 kilomètres : allocation d’hébergement de 100 \$*.

*Sujet à des changements sans préavis.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par cette offre doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **16 août 2020**.

Direction des ressources humaines
CRSSS de la Baie-James
312, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N5
rh.crsssbj@ssss.gouv.qc.ca

